

LOGEMENT. La première pierre du siège du Comité ouvrier du logement a été posée hier à Anglet. La construction se fera dans l'esprit du développement durable

Voir plus grand

SUD-OUEST - 23/08/08

• Dominique Bayle-Siot

Les Castors n'ont pas boudé leur plaisir, hier après-midi à Anglet, en répondant nombreux à l'invitation du Comité ouvrier du logement. Les Castors sont ces gens ordinaires, employés de banque, ouvriers de chez Bréguet, etc, qui, voilà soixante ans, se sont unis pour acheter un terrain du côté de Saint-Amand à Anglet et y construire leur habitation. Ces pionniers ont ouvert la voie. Créé en 1951, le COL est devenu un acteur majeur du logement social (HLM). Hier, en présence de Marie-Noëlle Lienemann, ancienne ministre du logement aujourd'hui présidente de la Fédération des coopératives d'HLM, l'organisme fête son centième anniversaire, a été scellée la première pierre du nouveau siège, à l'endroit même où il était installé depuis 20 ans, 73 rue de Lamouly à Anglet.

Plusieurs élus (y compris des Landais) se sont associés à la manifestation dont la sénatrice Annie Jarraud-Vergnolle, le député-maire de Bayonne Jean Grenet et Jean Espilondo, maire d'Anglet. Présidente du COL, Colette Schurrenberger, a feuilleté quelques pages d'histoire : « Lorsque nous nous sommes installés ici, début 88, le personnel était au nombre de dix-sept. »

Large d'épaules. En vingt ans, le COL a pris de la dimension. Son rayon d'action est aquitain.



Discours. La présidente a évoqué la construction en présence de Marie-Noëlle Lienemann

PHOTO BERTRAND LAPÈGUE

« Il est passé d'un peu plus de 2 100 réalisations à plus de 4 900 dont 1 199 locatifs, et compte désormais trente salariés », insiste la présidente. Il était urgent de pousser les murs, ceux de l'ancien siège ont été réduits en gravats.

« La nouvelle réalisation sera très axée sur le développement durable, précise le directeur général de l'établissement, Didier Lassabe. Nous souhaitons un bâtiment exemplaire en terme de

performance énergétique... » La facture sera un peu supérieure à une construction ordinaire. + 15 % pour un coût global de travaux estimé à 2,2 M€.

TVA à 5,5 %. « La première chose à faire pour nous est de former le personnel, poursuit Didier Lassabe. Le développement durable est un état d'esprit, c'est d'abord dans la tête. » L'arrivée dans les locaux est programmée dans un an.

Marie-Noëlle Lienemann a délivré un message inquiet. « Notre fédération plaide pour la relance du locatif abordable », a-t-elle souligné. Sans écarter pour autant l'accession sociale qui « contribue à l'ascenseur social et à libérer du logement locatif ». L'ancienne ministre estime nécessaire une relance de l'accession sociale qui s'essouffle chez les moins riches. Relance articulée autour de « l'adoption d'une TVA à 5,5 %. Ce serait un bon coup de booster. »